

**Commune de Chevroux
Conseil général**



**Rapport de la
Commission de gestion**

**Préavis 03/2025
Comptes communaux**

Année 2024

Chevroux, le 13 juin 2024

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,
Madame et Messieurs les Municipaux,

La Commission de gestion du Conseil général chargée de l'examen des comptes de la Commune déclare qu'elle a procédé à la vérification des comptes conformément à son mandat.

Pour ce faire, la Commission s'est réunie à cinq reprises, dont une fois en présence de la Municipalité et de Monsieur Rotzetter, boursier communal. Elle a vérifié les comptes à l'aide du grand livre, des pièces comptables et des documents mis à sa disposition, ainsi qu'au moyen des informations qu'elle a expressément demandées lors de sa rencontre avec la Municipalité.

L'étude des comptes 2024 consiste pour la Commission de gestion à analyser les écritures et les dépenses ou revenus effectivement exécutés en cours d'année, en comparaison directe avec les postes comptables validés lors du budget 2024. D'autre part, il s'agit également de pouvoir obtenir un aperçu fiable des activités d'investissements, de l'endettement et du bilan.

Elle constate que les comptes sont tenus avec soin et exactitude. Elle remercie le boursier communal pour sa disponibilité, ses informations précieuses et son excellent travail.

Le contrôle des comptes 2024 a été réalisé par la société Fiduciaire Fidinter SA, à Lausanne. Selon l'opinion d'audit formulé, les comptes communaux annuels sont conformes à la loi sur les communes et au règlement cantonal sur la comptabilité des communes.

Notre boursier communal a établi un rapport sur les comptes 2024 et une analyse financière de 2015 à 2024. Tout comme l'année dernière, ce rapport conclut, que « Le résultat 2024 est excellent, dans la moyenne des dix dernières années. ».

La Commission de gestion relève que la Municipalité gère avec responsabilité les comptes de fonctionnement de la Commune et a ainsi pu, en 2024, dégager un bénéfice net de CHF 393'636.18 alors que le budget 2024 prévoyait un excédent de charges de CHF 178'231.00. Ce résultat inclut les amortissements obligatoires, ainsi que les mouvements sur les fonds de réserve.

Dans le cadre du bouclage, le montant total des attributions aux fonds de réserve est de CHF 120'145.00.

Il sied de relever que ce résultat est exceptionnel en raison de la vente d'un terrain industriel à la société Kaufmann AST Holding AG pour CHF 542'010.00. A défaut, le

résultat aurait été effectivement déficitaire à hauteur de CHF 148'373.82.

En outre les rentrées fiscales s'avèrent, cette année encore, plus élevées que prévu au budget, à savoir CHF 1'443'553.33 alors que le budget en prévoyait CHF 1'177'000.00 soit une différence de CHF 266'553.33.

Partant, la perte de l'exercice 2024 pourrait se monter à CHF 414'927.15 sans ces deux entrées extraordinaires.

Néanmoins, la Commission relève également des dépenses imprévues et imprévisibles notamment pour l'entretien des bâtiments ayant dû subir des travaux de remise aux normes OIBT des installations électriques que l'on retrouve aux comptes aux postes suivants :

<p><i>Page 6</i> 312 Grève</p>	<p><i>Compte 312.315.0 – Entretien des machines etc.</i></p> <p>Excédent de charges par rapport au budget de CHF 8'019.33.</p>
<p><i>Page 7</i> 350 Bâtiment de Voirie</p>	<p><i>Compte 350.315.0 – Entretien des machines et installations</i></p> <p>Excédent de charges par rapport au budget de CHF 1'498.40</p>

D'autres en lien avec des travaux d'entretien urgents sur les bâtiments dont notamment :

<p><i>Page 7</i> 3521 Bâtiment administratif</p>	<p><i>Compte 3521.314.0 – Entretien d'immeuble</i></p> <p>Excédent de charges par rapport au budget de CHF 5'397.75.</p> <p><i>Compte 3521.315.0 – Entretien mobilier et installation techn.</i></p> <p>Excédent de charges par rapport au budget de CHF 3'336.65.</p>
<p><i>Page 8</i> 353 Bâtiment du collège</p>	<p><i>Compte 353.315.0 – Entretien des installations et du matériel</i></p> <p>Excédent de charges par rapport au budget de CHF 4'126.05.</p>
<p><i>Page 8</i> 354 Eglise</p>	<p><i>Compte 354.314.0 – Entretien d'immeuble</i></p> <p>Excédent de charges par rapport au budget de CHF 2'830.10.</p>
<p><i>Page 8</i> 355 Château d'eau</p>	<p><i>Compte 355.314.1 – Entretien d'immeuble</i></p> <p>Excédent de charges par rapport au budget de CHF 11'039.25.</p>

La flotte de véhicules et de machines de la commune a également causé des dépenses imprévues en raison de pannes diverses et de travaux d'entretien sous le poste 442.315.0, que l'on retrouve en page 10, avec un excédent de charges par rapport au budget de CHF 38'656.96.

Enfin, les infrastructures de notre port de plaisance ont également souffert d'impondérables (entretien du portique, entretien sanitaires avec changement du chauffe-eau, frais liés aux inondations de décembre 2023, réparation de l'escalier pour l'accès au lac, réparation sur les pontons et réparation de la barrière en inox du débarcadère) engendrant des dépenses insuffisamment ou non budgétées aux postes suivants :

<p>Page 13 471 Port de plaisance</p>	<p><i>Compte 471.314.0 – Entretien du Port, dragage, faucardage, etc.</i></p> <p>Excédent de charges par rapport au budget de CHF 18'426.11.</p> <p><i>Compte 471.315.0 – Entretien des machines et WC Port.</i></p> <p>Excédent de charges par rapport au budget de CHF 89'333.49.</p>
-------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Cet échantillon d'excédents de charges, non prévues au budget, atténue la vision pessimiste que l'on pourrait se faire du résultat en faisant abstraction du revenu extraordinaire lié à la vente d'un terrain industriel. En effet, sans ces dépenses excédentaires, le résultat resterait positif même sans le produit de ladite vente et ce principalement en raison de très bonnes rentrées fiscales cette année encore.

La commission relève également des économies à de nombreux postes dont une nouvelle fois cette année dans le compte « 810.312.1 Achats de m³ d'eau » de CHF 12'742.85 par rapport au budget et de CHF 1'979.15, par rapport à l'année dernière. Cette différence parmi tant d'autres contribue également aux bons résultats de cet exercice.

Au cours de l'année 2024, la Commune a consacré le montant de CHF 259'563.00 aux investissements et a enregistré des recettes d'investissements à hauteur de CHF 96'459.00. La marge d'autofinancement pour l'exercice 2024 est de CHF 938'978.00. Le degré d'autofinancement est de 575.69% mais cet excellent résultat n'est pas significatif sur un seul exercice. Néanmoins, nous pouvons clairement constater que les investissements de 2024 sont, une nouvelle fois, entièrement autofinancés.

Il sied de relever que la marge d'autofinancement de l'année écoulée fait partie des meilleurs résultats de ces dix dernières années dont la moyenne se monte à CHF 771'685.00.

Sur la base du résultat de 2024, la commune est à même théoriquement de ramener son endettement net à zéro sur une période de 15 ans, sachant que l'endettement net atteint CHF 14'535'551.00 en 2024 contre CHF 15'311'800.00 en 2023.

Globalement, et si l'on comprend que cet excellent résultat n'est en fait que l'addition de produits exceptionnels, il n'en reste pas moins que ce résultat positif est la réalité de notre Commune et ce, depuis quelques années malgré des investissements importants.

Au vu de ce qui précède, du préavis Municipal n° 03/2025, du rapport de Fidinter sur la vérification des comptes 2024 et du rapport sur les comptes 2024 établi par notre boursier communal, la Commission vous propose :

- d'accepter les comptes de fonctionnement communaux pour l'année 2024 tels que présentés ;
- de donner décharge au boursier communal et à la Municipalité pour la tenue des comptes de fonctionnement de l'année 2024.

Chevroux, le 13 juin 2024

Pour la Commission de gestion :

Bonny Germaine



Blanc Sébastien



Cuany Raymond



Wolf Christian



Quintairos Daniel



